

Conditions d'entrée dans l'espace Schengen en fonction du pays de destination

Pour les séjours de moins de trois mois, les conditions d'entrée dans l'espace Schengen sont communes à l'ensemble des États membres¹ :

- 1 - Passeport authentique et en cours de validité
- 2 - Visa authentique et en cours de validité
- 3 - Motif du voyage
- 4 - Conditions d'hébergement
- 5 - Frais de séjour
- 6 - Couverture maladie
- 7 - Documents afférents aux garanties de rapatriement : le billet de retour

Seules les modalités diffèrent (comme la forme de l'attestation d'accueil ou le montant des ressources).

Nota Bene : Les personnes soumises à visa doivent justifier l'ensemble des conditions au moment du contrôle par la police aux frontières même s'il s'agit de documents qu'elles ont déjà fournis pour obtenir le visa.

	VIATIQUE	HEBERGEMENT
<p style="text-align: center;">Allemagne</p> <p>Informations trouvées sur le site de la « Federal Foreign Office » : http://goo.gl/uzV9Qj</p>	<p>25 euros par jour</p> <p>+ Preuve des moyens suffisants pour le retour ou un billet retour</p>	<p>Invitation sur formulaire officiel de prise en charge, visé par l'autorité compétente en Allemagne («Verpflichtungserklärung »)</p>
<p style="text-align: center;">Autriche</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères Autrichien : http://goo.gl/F72KxN</p>	<p>Pas de montant de référence mais possibilité pour l'hôte de faire une lettre électronique de garantie. Elle doit être signée par ce dernier au département de police compétent.</p>	<p>Soit une invitation écrite (pas de conditions de données) soit une lettre électronique de garantie</p>

1 Conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen : <http://www.anafe.org/spip.php?article274>

<p>Belgique</p> <p>Informations trouvées sur le site de l'office des étrangers : https://goo.gl/7cDHQH</p>	<p><i>Si l'étranger réside chez un particulier :</i> Soit l'hôte apporte un engagement de prise en charge certifié par l'administration communale du lieu où il réside Soit l'étranger dispose de 38 euros par jour</p> <p><i>Si l'étranger réside à l'hôtel :</i> 50 euros par jour</p>	<p>L'hôte doit faire une invitation.</p>
<p>Danemark</p> <p>Informations trouvées sur le site du service de l'immigration Danoise : http://goo.gl/Xdsycx</p>	<p>350 couronnes danoises par jour. Montant pouvant être moindre si l'étranger réside chez une personne prenant en charge tous ses frais.</p> <p>Si résidence à l'hôtel, la somme d'argent doit être supérieure à 500 DKK par jour.</p> <p>+ Preuve des moyens suffisants pour le retour ou un billet retour</p>	<p>Le service de l'immigration Danoise recommande d'utiliser un modèle d'invitation VU2 (http://bit.ly/1MHDP8P) mais l'hôte potentiel peut également réaliser sa propre invitation.</p>
<p>Espagne</p> <p>Informations trouvées sur le site des affaires étrangères : http://bit.ly/1L1bwUZ</p>	<p>300 euros par personne minimum ainsi que 30 euros par jour et par personne</p>	<p>Lettre d'invitation d'un particulier délivrée par le commissariat de police et correspondant au lieu de résidence.</p>
<p>Estonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/K2c57P</p>	<p>71 euros par personne et par jour</p>	<p>Rien de précisé au sujet d'une invitation. Elle pourrait rentrer dans l'exigence de « documents indiquant le but du séjour ».</p>
<p>Finlande</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/4vuVWh</p>	<p>30 euros par personne et par jour</p>	<p>Une lettre privée ou officielle d'invitation : lettre libre indiquant l'organisation de l'hôte ou le contact de l'hôte privé et ceux de la personne invitée : <i>nom, date d'anniversaire, adresse, numéro de passeport, but et durée de la visite.</i> En cas de visite privée, il est conseillé de mentionner si l'hôte est un ami, un conjoint ou un proche.</p>
<p>France</p> <p>Informations trouvées sur le site service-public.fr : http://bit.ly/1I1mdR8</p>	<p><i>Si attestation d'accueil :</i> 33 euros par jour</p> <p><i>Si pas d'attestation d'accueil, mais une réservation d'hôtel :</i> 65 euros par jour</p> <p><i>Si pas de réservation d'hôtel :</i> 120 euros par jour</p>	<p>Une demande d'attestation d'hébergement qui doit être faite en mairie. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions.</p> <p>Plus d'informations ici : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2191.xhtml</p>
<p>Grèce</p> <p>Informations trouvées sur le site de la Grèce au</p>	<p>20 euros par jour ainsi qu'un minimum de 100 euros par jour</p> <p>Montant divisé par 2 pour les mineurs membres de la famille de l'étranger</p>	<p>Lettre d'invitation signée par l'hôte et vérifiée par une autorité grecque (police, consulat ...) Ou Si pas de validation par une</p>

<p>Royaume-Uni : http://goo.gl/8NqNVj</p>		<p>autorité : présenter avec la lettre, une copie de la carte d'identité ou du passeport de l'hôte ainsi que son permis et preuve de résidence.</p>
<p>Hongrie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/Ez3Hwb</p>		<p>Soit une lettre d'invitation délivrée et visée par l'office de l'immigration et de la nationalité</p> <p>Soit une lettre d'invitation sur le modèle d'un document notarial public avec une photocopie de l'identification personnelle du passeport ou de la carte d'identité de l'hôte.</p>
<p>Islande</p> <p>Informations trouvées sur le site de la direction politique de l'immigration : http://goo.gl/ZMy5ll</p>	<p>20 000 couronnes Islandaises minimum pour chaque entrée ainsi que 4000 couronnes islandaises par personne (le montant est divisé par 2 si les frais de séjour sont pris en charge par un tiers)</p> <p>Guarantee form : http://www.utl.is/files/Visa/abyraryfirlysing-vegna-heimsoknar_1.pdf</p>	<p>Lettre d'invitation de l'hôte (pas plus de précisions)</p>
<p>Italie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/TZQM9a</p>	<p><u>De 1 à 5 jours :</u> 269,60 en globalité si une personne et 212,81 si deux personnes ou plus</p> <p><u>De 6 à 10 jours :</u> 44,93 par jour pour une personne et 26,33 par jour pour deux personnes ou plus</p> <p><u>De 11 à 20 jours :</u> 51,64 euros fixe ainsi que 36,67 par jour pour une personne et 25,82 fixe ainsi que 22,21 euros par jour pour deux personnes ou plus</p> <p><u>Plus de 20 jours :</u> 206,58 euros fixe ainsi que 27,89 par jour pour une personne et 118,79 fixe ainsi que 17,04 par jours pour deux personnes ou plus</p>	<p>Déclaration d'hébergement avec un document d'identité du déclarant</p>
<p>Lettonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/PWzX8T</p>	<p>14 euros minimum par jour</p>	<p>Rien n'est précisé au sujet d'une invitation. Elle pourrait rentrer dans l'exigence de « documents indiquant le but du séjour » et/ou de « documents en relation avec le logement ».</p>
<p>Liechtenstein</p>	<p>Mêmes conditions que pour la Suisse</p>	<p>Mêmes conditions que pour la Suisse</p>
<p>Lituanie</p> <p>Informations trouvées sur le site des informations consulaires du ministère</p>	<p>40 euros par jour</p>	<p>Rien n'est précisé au sujet d'une invitation. Elle pourrait rentrer dans l'exigence de « documents indiquant le but du séjour ».</p>

des affaires étrangères : http://goo.gl/kqjIWj		
Luxembourg Informations trouvées sur le site visa et immigration : http://bit.ly/1S46dFk	Pas de montant de référence mais possibilité pour l'hôte de faire un engagement de prise en charge Plus d'informations et formulaire ici : http://bit.ly/1MI9BT5	N'est évoqué que l' engagement de prise en charge
Malte Informations trouvées sur le site du ministère des affaires intérieures et de la sécurité nationale : http://goo.gl/9SqVK8	48 euros par jour	Lettre d'invitation ou Déclaration de preuve : hébergement et/ou prise en charge, tamponnée par l'autorité compétente à Malte Modèle : http://homeaffairs.gov.mt/en/MHAS-Information/Travelling%20to%20Malta/Documents/Declaration%20of%20Proof.pdf
Norvège Informations trouvées sur le site de l'UDI : http://www.udi.no/en/	500 couronnes norvégiennes par jour pour les visiteurs ne séjournant pas chez des membres de leur famille ou des amis Appréciation au cas par cas pour les autres cas de figure L'hôte peut se porter garant Guarantee form : http://www.udi.no/globalassets/global/skjemaer/garantiskjema-besok-guarantee-form-visit-gp7018-be.pdf	Invitation faite par l'hôte. Certaines ambassades peuvent avoir leur propre modèle. Pour plus de précisions sur le contenu de la lettre d'invitation : http://www.udi.no/en/word-definitions/invitation-for-a-visitors-visa/ Elle ne se substitue pas à la lettre de garantie et inversement.
Pays-Bas Informations trouvées sur le site du service de l'immigration et de la naturalisation : https://goo.gl/zhfoqY	34 euros par personne et par jour Possibilité d'une lettre de prise en charge	Une lettre d'invitation intitulée « preuve de prise en charge et/ou d'hébergement ». La lettre doit être faite dans la municipalité du lieu de résidence de l'hôte et signée par cette dernière .
Pologne Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/JVPAsu	Séjour de moins de 3 jours : 300 zlotys par jour Séjour de plus de 3 jours : 100 zlotys par jour	Justification du but et des conditions du séjour
Portugal Informations trouvées dans la loi portugaise 29/2012 adoptée le 9 août 2012 : http://www.sef.pt/documentos/56/Leidelmig%28Lei29_2012%29EN.pdf#1	75 euros pour chaque entrée ainsi que 40 euros par jour Possibilité d'une lettre de prise en charge remplie par un national ou une personne résidant en situation régulière sur le territoire.	Toute personne souhaitant se rendre au Portugal doit remplir un formulaire d'hébergement et le signer.

<p>République Tchèque</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères :</p> <p>http://goo.gl/LTbiSC</p>	<p>Pour un séjour de moins de 30 jours : 1100 CZK par jour</p> <p>Pour un séjour de plus de 30 jours : 33000 + 4400 CZK par jour</p> <p>Montant divisé par 2 pour les mineurs.</p>	<p>Une invitation vérifiée par la police des étrangers et dans laquelle l'hôte s'engage à couvrir tous les frais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de subsistance de l'étranger - d'hébergement de l'étranger - de santé de l'étranger - de déportation de l'étranger
<p>Slovaquie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères :</p> <p>http://goo.gl/QRftqc</p>	<p>56 euros par personne et par jour</p>	<p>Une lettre d'invitation personnelle de l'hôte confirmant que l'étranger va résider chez lui.</p>
<p>Slovénie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères :</p> <p>http://goo.gl/vXMHgT</p>	<p>70 euros par jour</p>	<p>Il est simplement précisé qu'il faut une invitation de la part de l'hôte.</p>
<p>Suède</p> <p>Informations trouvées sur le site « migrationsverket » :</p> <p>http://www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Visiting-Sweden.html</p>	<p>450 SEK (couronnes suédoises) par jours</p> <p>Le montant peut être moindre si la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est un jeune enfant - a payé d'avance le logement et la nourriture - est logé par des proches ou des amis 	<p>Invitation à remplir par l'hôte et par la personne invitée. L'invitation doit ensuite être validée par un consulat ou une ambassade de Suède.</p> <p>L'invitation à remplir : http://urlz.fr/25zm</p>

Source pour les viatiques : l'Annexe 25 du manuel des visas

- <https://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/bfm/rechtsgrundlagen/weisungen/visa/vhb/vhb1-anh18-f.pdf>